

Sociologie des groupes sociaux et des réseaux sociaux

Dossier documentaire

Alain Beitone

Mars 2011

Cette sélection de documents, constituée au hasard des lectures, n'a aucun caractère d'exhaustivité. Certains aspects de la sociologie des groupes sociaux et des réseaux ne sont pas abordés. Ce petit dossier documentaire ne constitue donc qu'un complément par rapport à d'autres lectures et notamment à la lecture d'articles ou d'ouvrages qui font une présentation plus systématique de ce domaine de la sociologie.

Document 1 :

« Parmi ceux qui ont contribué au renouvellement de l'intérêt sociologique pour les réseaux, Granovetter fait figure de pionnier (1970, 1973, 1974, 1992). Dès les années soixante-dix, Granovetter avait tenu à souligner que même les comportements individuels qui semblent relever exclusivement de l'« économique » sont influencés par la nature et la structure des réseaux de relations où ces individus se trouvent insérés. Il nous invitait alors à une approche plus sociologique de l'économie. Dans le cadre de cette « nouvelle sociologie économique » qu'il a stimulée, Granovetter fut parmi les premiers à insister sur le fait que les situations et les décisions des individus sont uniquement intelligibles dans le cadre de leurs liens sociaux ou de leurs réseaux de relations interpersonnelles, y compris dyadiques. Pour reprendre ses termes, les actions économiques des individus sont encadrées (*embedded*) dans des systèmes de relations sociales concrètes, analysables en termes de réseaux (Granovetter 1985). L'analyse des réseaux interpersonnels constitue d'ailleurs, aux yeux de Granovetter, le pont le plus évident entre les niveaux micro et macro des analyses sociologiques des phénomènes sociaux.

Granovetter remet en cause certaines des hypothèses de l'analyse économique telles que la concurrence libre et la perfection des marchés. Selon cette vision économique, le mécanisme des prix et des salaires ainsi que l'accès des individus à l'information (dont celle concernant l'emploi) ne seraient donc régulés que par les libres forces du marché. Granovetter affirme au contraire que les réseaux sociaux interviennent forcément dans le fonctionnement du marché : lorsque certaines transactions se font entre des groupes sociaux habitués à faire des affaires ensemble, cette situation ne peut pas ne pas influencer sur le mécanisme des prix. De même, s'agissant d'une offre d'emploi, Granovetter (1974) rappelle que si l'information se diffusait facilement suivant une multitude de voies, un nombre considérable d'individus y aurait accès et le recours aux réseaux personnels s'avérerait inutile. Or, en pratique, et compte tenu de la nature et de la source d'une information concernant une offre d'emploi, il existe des inégalités en termes d'accès. Lorsque les individus détiennent cette information par quelqu'un qu'ils connaissent, et surtout si ce dernier est une personne ayant de l'influence, ils seront avantagés. Un autre phénomène souligné dans le cadre de l'analyse sociologique du fonctionnement du marché du travail est l'importance des liens dus aux origines géographiques ou ethniques : ils peuvent permettre aux travailleurs immigrés de constituer des réseaux de recrutement qui leur assurent le contrôle de certains secteurs d'activité

Luisa Bagla Gökalp: « *Quelques approches sociologiques des réseaux sociaux* »

<http://asp.revues.org/2118>

Document 2 :

« Un interactionnisme structural, pour nommer de cette manière une orientation associée à ce modèle de rationalité élargie (c'est-à-dire incluant le rationnel et le raisonnable qui l'encadre), peut dès lors poursuivre les objectifs d'une analyse structurale. On peut, par exemple, montrer qu'une structure constituée de cercles sociaux segmentés favorise la promotion d'intérêts individuels ou liés à ceux de son cercle d'appartenance, tandis qu'une structure correspondant à des cercles entrelacés rend beaucoup plus probable la poursuite d'un intérêt commun. En retour, des choix relationnels qui ne se rangent pas forcément du côté de l'optimisation peuvent contribuer à faire évoluer la structure des cercles sociaux.

La double finalité d'une analyse structurale se trouve par là mise en œuvre, à savoir : montrer, d'une part, comment la structure du réseau favorise (rend plus probable, détermine en un sens faible et non fort) le choix de telle ou telle action ou opinion et, d'autre part, comment cette structure est aussi la résultante des choix individuels d'interaction. »

Michel Forsé : « *Définir et analyser les réseaux sociaux* », **Informations sociales**, n° 147, 2003 (p. 17)

Document 3 :

« Un réseau social est généralement défini comme un ensemble de relations d'un type spécifique (par exemple de collaboration, de soutien, de conseil, de contrôle ou d'influence) entre un ensemble d'acteurs. L'analyse de réseaux est une méthode de description et de modélisation inductive de la structure relationnelle de cet ensemble. Les relations entre acteurs y sont donc premières et les caractéristiques ou attributs individuels ne viennent qu'en second lieu dans l'ordre des priorités de l'analyse. Le raisonnement structural se distingue du raisonnement, dit «catégoriel», qui préside à l'usage courant des méthodes statistiques. On parle de structures en partant de relations et non pas d'attributs. On travaille avec des concepts (par exemple celui d'équivalence structurale, de cohésion, d'équivalence de rôle, différentes formes de centralité et d'autonomie) sur lesquels la sociologie dite «structurale» s'appuie pour développer une nouvelle théorie de l'action ou redonner un second souffle à des paradigmes classiques. »

E. Lazega : « *Analyse des réseaux sociaux et sociologie des organisations* », **Revue française de sociologie**, XXXV, 1994 (p. 293)

Document 4 :

« Un réseau social est un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs. Cet ensemble peut être organisé (une entreprise, par exemple) ou non (comme un réseau d'amis) et ces relations peuvent être de nature fort diverse (pouvoir, échanges de cadeaux, conseil, etc.), spécialisées ou non, symétriques ou non (Lemieux, 1999). Les acteurs sont le plus souvent des individus, mais il peut aussi s'agir de ménages, d'associations, etc. L'essentiel est que l'objet d'étude soit bien la relation entre éléments, autrement dit l'interaction ou l'action réciproque entre ces éléments. Des recherches pionnières ont été menées sur ces questions tant par des sociologues, comme Georg Simmel (1908) ou Jacob Moreno (1934), que par des ethnologues comme Radcliffe-Brown, Firth, Barnes (1954) ou Bott (1971). Elles sont à l'origine de l'important développement de l'analyse des réseaux sociaux auquel on assiste depuis le début des années 1970 et au travers duquel les bases de ce que l'on désigne souvent aujourd'hui par

le terme d'analyse structurale ont été jetées. Selon cette perspective, les réseaux ne sont pas un mode d'organisation sociale particulier et leur analyse n'est pas une fin en soi. L'étude des graphes des relations n'est pas davantage conçue comme un simple outil technique venant s'ajouter à la panoplie déjà bien fournie du sociologue. L'analyse de réseaux sociaux est au contraire ici le moyen d'élucider des structures sociales et de s'interroger sur leurs rôles (Mercklé, 2004). Au-delà de la méthodologie (Lazéga, 1998), il s'agit de comprendre en quel sens une structure contraint concrètement des comportements, tout en résultant des interactions (Degenne et Forsé, 2004) entre les éléments qui la constituent »

Michel Forsé : « *Définir et analyser les réseaux sociaux* », **Informations sociales**, n° 147, 2003 (pp. 10-11)

Document 5 :

« Comment les individus entrent-ils en contact avec la société, comment s'y inscrivent-ils ? Comment constituent-ils cette société en s'associant les uns aux autres ?

Le "travail" de la socialisation, qui consiste à apprendre à se situer et à interagir au sein du monde social qui nous entoure, est étroitement lié aux diverses formes de la sociabilité (Simmel, 1917). C'est par la fréquentation et l'entretien de relations avec les autres que l'individu "travaille" son inscription sociale, s'affilie à des milieux sociaux, choisit ses partenaires et ses activités, construit des accords avec ses semblables, oriente et affirme ses références culturelles.

La sociabilité consiste, dans un premier temps, à prendre en considération les autres individus et à interagir avec eux dans le cadre des codes sociaux de communication.

On se salue, on adopte des postures signifiant nos intentions favorables, on parle si possible une langue commune, on évite d'agresser, etc. La sociabilité va pourtant au-delà en indiquant une propension à développer et à entretenir des relations avec autrui. Ces relations dépassent les interactions car elles se répètent, perdurent et acquièrent une histoire, s'inscrivent dans le temps ; elles deviennent singulières dans la mesure où les acteurs ne sont plus substituables.

Un réseau social est un système relationnel. Il regroupe un ensemble de relations, que cet ensemble soit défini par un individu commun (le réseau d'une personne) ou par un collectif (le réseau total d'une organisation ou d'une corporation). On peut aussi envisager des réseaux plus vastes, englobant l'ensemble des abonnés à l'électricité ou à Internet dans un pays ou dans le monde entier, qui ne se connaissent pas mais sont reliés par un système technique. L'important est que l'on définisse clairement la nature des relations et les limites du système que l'on va prendre en considération. L'analyse des réseaux sociaux focalise son attention sur les relations entre les entités ».

Claire Bidard : « *Etudier les réseaux sociaux* », **Information sociale**, 2008/3, n° 147 (pp. 34-35)

Document 6 :

« Le terme d'interactionnisme structural ou, plus communément d'analyse structurale, désigne les analyses de réseaux sociaux qui visent à comprendre les structures sociales et leur devenir. Plus précisément, il s'agit de comprendre comment les structures sont des formes émergentes des interactions et interdépendances, tout en tenant que ces structures exercent une contrainte formelle sur ces interactions. L'analyse de réseau n'est pas ici une fin en soi, elle est le moyen d'une théorie structurale de l'action (...) et les réseaux ne représentent pas un mode d'organisation sociale particulier »

Michel Forsé : « *Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural* », in Lilyane Deroche-Gurcel et P. Watier (dir.) : **La Sociologie de Georg Simmel (1908). Eléments de modélisation sociale**, PUF, Coll. Sociologies, 2002, (p. 65)

Document 7 :

« L'individualisme méthodologique admet plusieurs orientations. Parmi celles-ci, l'une est atomiste (il n'est pas indispensable de connaître les relations, les acteurs sont séparés, par exemple en microéconomie de la consommation) et l'autre structurale (les acteurs sont reliés, la structure émerge des relations et la contraint). De son côté, l'interactionnisme structural, même limité à une conception réticulaire de la structure, peut conduire soit à une simple analyse structurale de réseau (pas de nécessité de se donner un modèle d'acteur), soit à l'individualisme structural qui se donne en outre le modèle d'un acteur rationnel. En parlant d'un individualisme structural, nous désignons ici uniquement ce qui se situe à l'intersection de ces deux cercles – individualisme méthodologique et interactionnisme structural. »

Michel Forsé : « *Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural* », in Lilyane Deroche-Gurcel et P. Watier (dir.) : **La Sociologie de Georg Simmel (1908). Eléments de modélisation sociale**, PUF, Coll. Sociologies, 2002, (p. 66)

Document 8 :

« Poser la question « Comment la société est-elle possible ? », c'est s'interroger sur ce qui fait liant entre individus dont l'expérience commune passe de l'intimité à la trivialité, de la coopération au conflit. Pour Simmel, ces différentes formes concrètes de la sociabilité renvoient toutes au principe de l'action réciproque. Que l'on examine les interactions dans leur plus grande distance, par exemple dans la rencontre avec l'étranger ou dans la trivialité des contacts quotidiens dans les rues des grandes métropoles, ou encore dans l'espace partagé et fluide d'une conversation amicale, interagir c'est analyser la distance des relations sociales (l'altérité stéréotypée de l'étranger, l'anonymat du passant, la réserve à l'œuvre dans une conversation) en termes d'actions réciproques ».

Isaac Joseph : **Erving Goffman et la microsociologie**, PUF, Coll. Philosophies, 1998, (p. 20)

Document 9 :

« A côté des entités constitutives de la sociologie que sont le collectif (groupe, classe, population) et l'individu (acteur, agent, sujet), la microsociologie introduit ainsi un objet nouveau, la situation d'interaction. Ses outils (approche dramaturgique, analyse de conversation) se réfèrent ainsi, implicitement ou explicitement, à un paradigme de la discipline que l'on appellera situationnisme méthodologique pour le distinguer de deux autres paradigmes dominants : « holisme » - structuralisme, matérialisme historique – ou individualisme méthodologique. »

Isaac Joseph : **Erving Goffman et la microsociologie**, PUF, Coll. Philosophies, 1998, (p. 10)

Document 10 :

« Dans cet article, je présente une théorie du comportement individuel dans la structure qui tente d'éviter les écueils du déterminisme structuraliste et du réductionnisme psychologique.

La théorie des ressources sociales tire ses idées premières de l'analyse de réseaux et de la stratification sociale. Bien que certaines de ces idées remontent aux travaux de Simmel sur les interactions sociales, leur développement systématique a commencé pendant les années 1960. Cette théorie a plusieurs caractéristiques. 1) Ses concepts sont relationnels ; ils ne peuvent être réduits à un niveau psychologique ou individualiste. 2) Elle est intrinsèquement liée à l'idée de structure hiérarchique, sans laquelle elle n'a, en fait, pas de sens. 3) Elle implique des actions de la part des individus, exigeant ainsi un niveau d'analyse micro-sociologique. 4) Son développement est dû à l'intégration de la théorie et du travail empirique, évitant ainsi à la fois la spéculation sans fin et l'empirisme sans distance ».

Nan Lin : *Les ressources sociales : une théorie du capital social*, Revue française de sociologie, 1995, XXXVI-4, p. 686

Document 11 :

« Si la notion de « réseau social » a récemment été mise à la mode par le succès planétaire des communautés virtuelles comme *Facebook* ou *Myspace*, ses usages sont en réalité assez anciens dans les sciences sociales. L'anthropologue britannique John Barnes, fut probablement le premier à y avoir recours systématiquement pour décrire les formes spécifiques de la stratification sociale dans la petite île norvégienne qu'il étudiait dans les années 1950 : la notion de réseau permettait en effet de rendre compte de l'enchevêtrement complexe, ouvert, multiforme, de structures changeantes des relations sociales sur lesquelles elle reposait ».

Pierre Mercklé ; « Réseau » in Serge Paugam (dir.) : **Les 100 mots de la sociologie**, PUF, QSJ, 2010, pp.93-94

Document 12 :

« L'analyse des réseaux n'est pas une technique visant simplement la description des structures sociales, une sorte de « sociographie » du monde social. Elle part en effet d'un postulat classique, celui de la dimension coercitive des phénomènes sociaux, qui définit l'approche sociologique depuis Durkheim. Mais elle spécifie ce postulat en recherchant les causes des faits sociaux dans les caractéristiques des environnements structuraux dans lesquels ils s'insèrent. La forme des réseaux peut être prise comme un facteur explicatif des phénomènes sociaux analysés, parce que, par exemple, elle détermine l'accessibilité de certaines ressources sociales comme le prestige, l'amitié, le pouvoir... »

Pierre Mercklé : **Sociologie des réseaux sociaux**, La Découverte, Coll. Repères, 2011, pp. 97-98

Document 13 :

« Les expériences personnelles des individus dépendent étroitement de certains aspects de la structure sociale qui se situent à un niveau plus élevé, bien au-delà de la portée ou du contrôle d'individus particuliers. Le développement de la théorie sociologique passe donc nécessairement par une analyse des relations entre les niveaux macro et micro. Or, une telle analyse met en lumière un certain nombre de paradoxes : les liens faibles, souvent dénoncés comme source d'aliénation par les individus, apparaissent ici au contraire comme des

instruments indispensables aux individus pour saisir certaines opportunités qui s'offrent à eux, ainsi que pour leur intégration au sein de la communauté ; au contraire, les liens forts, qui engendrent la cohésion sociale, se traduisent par une fragmentation de l'ensemble social. Les paradoxes sont toujours un bon antidote pour les théories trop limpides. »

Mark Granovetter : « La force des liens faibles » (1973), **Sociologie économique**, Seuil, 2008, p. 72

Document 14 :

« La sociabilité définit un champ sociologique qui désigne au sens large l'étude des relations interpersonnelles. Progressivement intégrée au courant d'analyse des réseaux sociaux, elle renvoie plus spécifiquement aujourd'hui à l'analyse des réseaux de sociabilité, entendue comme « ensemble des relations qu'entretient un individu compte tenu de la forme de ces relations » (Forsé, 1991). On y distingue généralement l'étude des relations interpersonnelles formelles, qui renvoient aux liens sociaux plus ou moins institutionnalisés (les relations professionnelles par exemple) et celle des relations interpersonnelles informelles, qui désignent les liens qui se tissent de façon spontanée entre les individus et qui répondent à une moindre obligation sociale (les relations amicales par exemple) ».

Carole Rivière : « Les réseaux de sociabilité téléphoniques », **Revue française de sociologie**, n° 41-4, 2000, p. 685

Document 15 :

« Les groupes sociaux sont formés par une pluralité de consciences individuelles, agissant et réagissant les unes sur les autres. C'est à la présence de ces actions et réactions, de ces interactions que l'on reconnaît la société »

M. Mauss et P. Fauconnet : « *La sociologie : objet et méthode* » in Mauss M. : **Essais de sociologie**, Seuil, Coll. Points, 1971

Document 16 :

« Pour Simmel, il est de plus clair qu'entre un petit groupe et un grand groupe il n'y a pas seulement une différence de nombre. C'est aussi d'une différence de nature qu'il s'agit. Ce qui peut être établi sur la base de l'étude d'un petit groupe ne saurait être, en règle générale, transposé sans autre forme de procès au grand groupe. Il existe une « cohésion personnelle et immédiate qui est propre au petit groupe », ne serait-ce que parce que c'est un réseau constitué de relations directes de personne à personne, configuration évidemment impensable dans le cas d'une grande masse. Cela suffit à poser la différence de nature. Savoir à partir de quel seuil on passe du petit au grand groupe est un « sophisme » (Simmel, 1908, p. 106), en revanche il est certain que « l'augmentation de la quantité fait apparaître des phénomènes d'ensemble spécifiques tout à fait nouveaux ».

Michel Forsé : « *Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural* », in Lilyane Deroche-Gurcel et Patrick Watier (dir.) : **La Sociologie de Georg Simmel (1908). Éléments de modélisation sociale**, PUF, Coll. Sociologies, 2002, (p. 74)

Document 17 :

« Pour Simmel, un cercle social est une communauté. Chez lui, comme chez beaucoup d'auteurs, on peut utiliser l'une ou l'autre de ces deux notions en un sens large ou plus précis. La notion de communauté implique une certaine égalité. Lorsqu'un sociologue emploie cette notion il signifie à tout le moins que tous ceux qui appartiennent à une communauté ont un attribut en commun. De ce point de vue, ils sont égaux et, en ce sens large, le cercle figure cette égalité de distance de tous les points de la circonférence au centre. La communauté en un sens plus précis implique une théorie sociologique. Bien souvent, la communauté désigne alors des univers sociaux de petite taille, et où les liens prédominants sont ceux du sang et du voisinage, où la tradition commande la plupart des pratiques, où il existe un fort sentiment d'appartenance commune. Les figures de proue en sont le village paysan traditionnel et la famille ».

Michel Forsé : « *Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural* », in Lilyane Deroche-Gurcel et Patrick Watier (dir.) : **La Sociologie de Georg Simmel (1908). Eléments de modélisation sociale**, PUF, Coll. Sociologies, 2002, (pp. 85-86)

Document 18 :

Pour Simmel « l'industrialisation et l'urbanisation ont altéré les communautés traditionnelles basées sur la proximité géographique et partant familiale. Cependant, selon Simmel, ce processus est contrebalancé dans les sociétés modernes par le développement de communautés d'intérêt. (...) La communauté traditionnelle est essentiellement pour Simmel une communauté assignée ou héritée, pour laquelle l'appartenance est « mécanique » ou « extérieure » à la volonté individuelle. C'est en premier lieu une communauté de statut de naissance. L'individu est membre du cercle étroit qu'il trouve à sa naissance : son village, sa famille. Les communautés qui se développent dans le monde contemporain relèvent au contraire de dimensions acquises. L'individu y adhère au gré de ses intérêts d'ordre idéal ou matériel. C'est pourquoi ces nouveaux cercles sociaux sont rationnels, et non plus mécaniques, même s'ils ne correspondent pas toutes les fois à de nouveaux groupes sociaux (...) Si Simmel emploie le même terme de communauté (ou de cercle social) dans les deux contextes, c'est qu'il ne croit pas à la disparition du lien communautaire dans les sociétés modernes ».

Michel Forsé : « *Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural* », in Lilyane Deroche-Gurcel et P. Watier (dir.) : **La Sociologie de Georg Simmel (1908). Eléments de modélisation sociale**, PUF, Coll. Sociologies, 2002, (p. 87-88)

Document 19 :

« Avec l'augmentation du nombre, de la taille et de l'intersection des cercles, ce sont davantage les individus qui font les cercles mais, par un même mouvement, la combinaison des cercles, de plus en plus différente d'une personne à l'autre, fait l'individu. Nous en arrivons par là à l'énoncé d'un principe fondamental pour Simmel comme pour l'individualisme structural : « les individus font la société, les sociétés font l'individu »

(Simmel, 1908, p. 431). Les usages des singuliers et des pluriels sont, dans cette phrase, particulièrement importants. D'un côté, nous dit Simmel, toujours dualiste, ce sont les individus qui, en adhérant à un cercle social en fonction de leurs intérêts, font ce cercle. Principe individualiste. D'un autre côté, ajoute-t-il immédiatement, pour autant que les cercles ne se recouvrent pas totalement, ce sont les différents cercles auxquels appartient un individu, puisqu'ils ne sont strictement pas identiques aux autres cercles auxquels appartiennent d'autres individus, qui lui confèrent son individualité. Principe structural. La structure exerce une contrainte mais seulement formelle. Il s'agit d'une détermination faible en vertu de laquelle l'individu dépend de la configuration structurale dans laquelle il s'insère, notamment du degré d'intersection des cercles sociaux ».

Michel Forsé : « *Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural* », in Lilyane Deroche-Gurcel et P. Watier (dir.) : **La Sociologie de Georg Simmel (1908). Éléments de modélisation sociale**, PUF, Coll. Sociologies, 2002, (pp. 93-94)